



**Association AV2E Vivre à l'Esplanade de l'Europe,
12 Esplanade de l'Europe 34000 MONTPELLIER
contact@av2e.fr**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2021

Par correspondance

Par visio conférence le 15 avril à 17h30

Votants : 44: cf. liste jointe

Présents à la visio conférence 13 : Catherine Bruguier, Danièle Chiambaretto, Noëlle Hocdé, Agnès Legros, Christine Loudhini, Gérard Blanc, Michel Devalland, Bernard Fourtet, Jean François Gaubert, Patrick Lavastre, Roland Louis, Florent Maraux, Franc Monier.

Excusés : Nathalie Fourquier, Nathalie Pigot, Jean Pierre Noel

NB Cette visio conférence est visible sur le site internet AV2E.fr

Le président Michel Devalland ouvre la séance à 17h35 Il remercie les personnes présentes à cette assemblée générale par visio conférence et demande à chacun de se présenter.

Il indique qu'il va commencer par présenter les éléments du rapport d'activité et des actions à venir, puis passera la parole à Christine Loudhini qui détaillera les votes reçus et présentera le rapport financier. La discussion sera ensuite ouverte entre les participants.

Michel Devalland commence par rappeler toutes les actions prévues pour 2020 (tout était organisé) mais qui ont été annulées par le confinement de mars 2020. Pour tenter d'y pallier, et de garder le contact l'association a mis en place deux outils :

Le trimestriel l'Echo de Samothrace (le n° 5 paraîtra fin juin) et le site web AV2E.fr sur lequel on peut retrouver tous les dossiers, compte rendus, actualités...

Il indique que sur 412 appartements seuls 135 sont occupés par les copropriétaires .277 locataires résident à Port Juvénal mais quelques-uns d'entre eux rencontrés récemment disent ne pas se sentir concernés par l'AV2E : ce serait l'affaire des copropriétaires !

L'axe premier du travail du prochain CA sera donc qu'ils se sentent complètement partie prenante et participent aux activités.

2 points : Une meilleure utilisation des tableaux d'affichage de l'AV2E,
L'ajout d'un onglet sur le site internet «services entre résidents »

Les actions pour 2021 rappelées dans le dossier consistent en l'organisation de conférences gratuites sur un certain nombre de thèmes et participer quand ce sera possible à l'animation du quartier

Les propositions sont les bienvenues

Nous avons tissé un réseau avec les élus et les « fonctionnels qu'il nous faut reconstruire car certains sont partis.

La nouvelle municipalité veut revitaliser le centre-ville en portant son effort du Peyrou à la place de la Comédie Nous sommes très favorable à cette revitalisation du centre, mais nous souhaiterions que le projet englobe le quartier d'Antigone, muri et réalisé par Georges Frêche, même si les réalisations s'effectuaient ultérieurement.

L'axe Pèyrou, Comédie, Antigone jusqu'au Lez fut qualifié de « Champs Elysées méditerranéens », sur une distance de 1880 m.

Concernant les bars/discothèques Australian et O4Sullivan : la municipalité actuelle suit la même politique que les précédentes c.à.d. ne pas toucher aux baux privés concernant ces entreprises.

A ce jour, nous avons rencontré deux adjoints :

M Boris Bellanger chargé du quartier centre

M Paternot délégué à l'esthétique lumineuse et 'ambiance sonore

Nous avons demandé à rencontrer M Sébastien Cote délégué à la sécurité et M Yannick Chartier délégué au commerce de proximité l'artisanat et le tourisme et bien sûr le maire m Michaël Delafosse.

Reste le sujet de la frontière entre FONCIA et PAV2E : l'objectif commun est de *défendre* notre résidence :

Le « pré carré » de FONCIA est la gestion « technique »

Le nôtre est l'information/ veille et les relations avec l'extérieur

Nos actions sont complémentaires.

4 exemples peuvent l'illustrer :

- La façade de notre immeuble coté médiathèque/ piscine a été nettoyée jusqu'aux 1^{er} étages (action FONCIA). Le nettoyage des piliers devant les entrées 1, 12, 13 et 24 est apparu nécessaire. C'est PAV2E qui en a fait la demande à la mairie car ils sont sur le domaine public.
- Le questionnaire du cabinet d'architectes CoO : adressé par écrit aux copropriétaires ; PAV2E a proposé de réaliser la distribution dans les boîtes aux lettres afin que les locataires puissent également répondre.
- La lutte contre le rayonnement solaire restait bloqué malgré toutes les démarches entreprises ; PAV2E a contacté PALEC et le CAUE ce qui a permis de relancer le projet avec FONCIA.
- La possibilité de rafraîchissement des appartements par la SERM : PAV2E a relancé et une étude sera réalisée par Sergie

Un synoptique définissant les rôles de FONCIA et de PAV2E a été proposé à la demande de M Monier

La parole est ensuite donnée à Christine LOUDHINI qui détaille les votes reçus par correspondance :

45 réponses ont été reçues dont une représentant un pouvoir sans indication de vote ; 44 votes sont pris en compte.

-Rapport d'activité : 43 oui et 1 abstention Le rapport est adopté

-Candidatures au CA : il n'y a pas de nouvelles candidatures, mais 2 personnes ne se représentent pas, Jean Pierre Noel et Jacques Saint Etienne, que nous remercions pour leur action au sein de l'association toutes ces années.

Candidats : Catherine Bruguier, Danièle Chiambaretto, Christine Loudhini, Nathalie Fourquier, Nathalie Pigot, Gérard Blanc, Michel Devalland, Bernard Fourtet .

39 oui et 5 votes partagés entre oui et abstentions ou absence de vote pour certaines candidatures.

Les 8 candidats sont donc élus

-Actions à venir : 42 oui, 1 abstention, 1 absence de vote. Adopté

-Rapport financier :

	Situation au 31-12-2020
Compte courant	4813,50 €
livret bleu (livret d'épargne)	2035,06 €

Les recettes prévues pour 2021 sont de 2060 € (cotisations des 9 copropriétés). la principale dépense a été la création du site internet, 660€.

Prévu (à ce jour) pour des montants à peu près équivalents à 2020 : frais bancaires, assurance responsabilité civile adhésions associations et tirage de documents : 1000 € environ.

42 oui, 1 abstention, 1 absence de vote. Le rapport est adopté

La discussion est ensuite lancée.

Précision sur la cotisation à 5 € (

A la création de l'AV2e, le montant de la cotisation avait été fixé à 10€ par appartement ; Ce montant a été maintenu quelques années car nous avons envisagé des actions contre les bars ; Devant l'assise financière de ces mastodontes, nous avons préféré privilégier la discussion au rapport de force, d'où l'abaissement de la cotisation à 5€.

Bruit : les bars sont fermés mais il faut constater que les travaux importants qu'ils ont réalisés pour insonoriser les locaux et le personnel (« chuteurs ») engagé pour calmer les sorties produisent des résultats ainsi que les sorties étalées sur une partie de la nuit depuis l'instauration de la fermeture plus tardive (jusqu'à 7h du matin mais en réalité vers 3/4h). M Gaubert indique cependant que la musique à fond dans les véhicules sur les parkings les cris et les rires toute la nuit et l'absence de déplacement de la police constituent des nuisances persistantes.

M Fourtet rappelle que pour signaler des nuisances, on peut contacter la police municipale jusqu'à 4h du matin au **04.67.34.88 30** (le numéro qui figure sur les tableaux d'affichage de Foncia n'existe plus) ou renseigner une demande d'intervention via le formulaire en ligne : <https://www.montpellier.fr/267-police-municipale.htm>

Agression la pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie. Police nationale

Il faut le faire car les services tiennent compte du nombre de plaintes pour se déplacer sur un secteur. S'il n'y a aucun ou peu de signalements notre secteur peut être considéré comme calme.

Les feux d'artifices récents des 11 et 12 avril semblent un nouveau phénomène de « cache-cache entre les auteurs et la police

Chiens sur la pelouse de l'Esplanade : Mme Legros rappelle que certains maîtres de chiens ne ramassent pas leurs déjections, insultent les personnes et font preuve d'une incivilité manifeste. La brigade canine et la brigade des incivilités se sont déplacées mais ces personnes fuient dès qu'elles les voient.

L'AV2E reprendra contact avec ces 2 services

Stationnement des bus : suite à la lettre de M Louis et l'intervention de l'AV2E des engagements ont été pris mais qui ne sont pas tous tenus. Moteurs des bus restant allumés (pour la clim l'été), retour du bus de l'aéroport à sa place initiale alors qu'il avait été déplacé boulevard de l'aéroport international ce qui augmente les risques lors de la sortie des voitures du parking.

Une nouvelle réunion sera demandée par l'AV2E et préparée avec M Louis.

Communication : M Gaubert suggère qu'en sus du site internet soit institué une groupe Facebook entre les résidents (ou autre média de ce type)

Les participants à la réunion, sollicités par M Devalland, l'ont estimée instructive et intéressante.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 19h.

Le président

Michel DEVALLAND

